

Signalement des événements indésirables graves (EIG)

QUALITE - ORGANISATION DES SOINS

Ref : QALGR01P



Compétences visées

Maîtriser le circuit de déclaration des événements indésirables, de l'échelon local à l'échelon national.

Objectifs et contenus

Remobiliser ses connaissances sur les événements indésirables

- Les événements indésirables (EI), les événements indésirables graves (EIG), les événements indésirables associés aux soins (EIAS), les événements indésirables graves associés aux soins (EIGS) :
 - les définitions, la typologie,
 - les enquêtes nationales et internationales,
 - les exemples vécus.
- La gestion des événements dans son établissement :
 - le décret du 12 novembre 2010 événements indésirables associés aux soins (EIAS) dans les établissements,
 - la cotation, le niveau de gravité des événements.

Connaître le dispositif national de déclaration et de traitement des événements indésirables graves (EIG)

- Les textes juridiques :
 - le décret du 25/11/2016 sur l'obligation de déclaration des événements indésirables graves associés aux soins (EIGS) des établissements de santé, les points saillants du décret, les échelons du dispositif (local, régional, national),
 - le décret du 21/12/2016 relatif à l'obligation de signalement des structures sociales et médico-sociales.

Renforcer la culture sécurité par le dispositif de déclaration

- La déclaration en interne : retours d'expériences locales.
- La déclaration aux autorités :
 - le point sur les déclarations reçues par les autorités sanitaires,
 - le retour d'expérience de ces déclarations.

Resituer les méthodes et outils de traitement des événements indésirables (EI)

- Les différents REX (retours d'expériences) : CREX, RMM, REMED...
- Les différents outils : ALARM, ORION, arbre des causes...
- La simulation d'une analyse.

Définir au sein de son établissement un circuit de déclaration des événements indésirables graves associés aux soins (EIGS)

- La place de la gouvernance dans les signalements internes et externes.
- Le processus de gestion des événements indésirables graves associés aux soins (EIGS) au sein du processus de gestion des événements indésirables associés aux soins (EIAS).

Méthodes

- Apports cognitifs interactifs.
- Analyse réflexive des pratiques.
- Élaboration ou amélioration du logigramme de signalement en atelier.
- Traitement en commun d'un événement indésirable grave de la déclaration en interne à la déclaration en externe.

Personnes concernées

Direction générale, qualité et soins, président de CME, qualiticien, cadre et chef de pôle, pharmacien... en structure de santé.

Valeur ajoutée

Cette formation offre une maîtrise rapide et globale du circuit de déclaration des événements indésirables, de l'échelon local à l'échelon national.

Pré-requis

» Connaître *a minima* les événements indésirables graves de son établissement sur l'année et ceux déclarés aux autorités sanitaires.

Mise à jour le : **29/05/2024**